

EN INSCRIVANT MON ENFANT AU CENTRE DE LOISIRS, JE M'ENGAGE À :

- Fournir les documents nécessaires à la constitution du dossier (attestation d'assurance, copie vaccins).
- Procéder au règlement de ma facture avant le démarrage des vacances. Tarif : 50 € la semaine de 5 jours selon QF pour un accueil de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (Bon CAF non déduit)
Pour rappel, toute semaine réservée est due.
En cas de maladie de l'enfant, seul un certificat médical permettra un remboursement.
- Respecter les horaires d'accueil à savoir : 9h00 - 12h00 & 13h30 – 17h30 Un battement de 10 min est toléré aux horaires d'arrivée du matin et de sortie du soir. Passez ce délai une garderie vous sera facturée ! Garderies possibles avec inscription préalable uniquement pour les parents qui travaillent de 8h30 à 9h00, de 12h à 13h30 en supplément.
- Prévenir en cas d'absence en téléphonant au 03 29 80 39 08 (Secrétariat du csc) ou au 07 71 03 44 63 (direction ALSH Stenay) ou 03 29 80 25 27 (direction ALSH Dun)
- Rester joignable par téléphone. En cas de problème avec votre enfant, vous vous engagez à venir le récupérer dans les meilleurs délais.
- **Votre enfant doit chaque jour avoir un sac à dos identifié à son nom avec à l'intérieur : une gourde**
- Pour les enfants qui restent le temps de midi et pour les sorties, merci de mettre le pique-nique dans un sac isotherme et dans une démarche de « zéro déchet » nous demandons aux familles d'utiliser des boîtes repas. Pas d'emballage plastique, papier aluminium ni bouteille plastique. Tout emballage sera remis dans le sac de votre enfant.
- Pas de vêtement de marque (le centre se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol)

MESURES MISES EN PLACE PAR LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE STENAY

Protocole d'accueil :

- Les parents et leur(s) enfant(s) seront accueillis en extérieur.

Protocole fin de matinée et fin de journée :

Nous demandons aux parents d'attendre leur(s) enfant(s) à l'extérieur devant l'entrée, votre enfant sortira avec son groupe et vous pourrez le récupérer à ce moment-là. En cas de départ anticipé, merci de vous présenter au secrétariat de Stenay ou appelez la direction de Dun au 03 29 80 25 27 Nous irons chercher votre enfant dans sa salle et il vous rejoindra à l'extérieur.



PARENTS d'enfants inscrits au centre de loisirs, VOUS JOUEZ UN RÔLE ESSENTIEL DANS LE PROTOCOLE SANITAIRE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Vous vous engagez à :

- **Ne pas mettre votre enfant au centre si ce dernier est malade**

Protocole imprimé et signé en 2 exemplaires le

SIGNATURE